



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUADELOUPE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 7 février 2025

**Résultats des élections des membres de la chambre départementale d'agriculture / de la chambre territoriale de / interdépartementale d'agriculture de Guadeloupe 2025**

Les élections générales des membres des chambres d'agriculture se sont tenues du 15 janvier au 31 janvier 2025. Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, en collaboration étroite avec les préfets, les services déconcentrés et Chambres d'agriculture France, a veillé à la mise en œuvre d'un processus électoral rigoureux et transparent.

À l'issue des dépouillements, la préfecture de la région Guadeloupe publie ce 7 février les résultats des différents collèges. Il est rappelé que ces résultats sont publiés sous réserve des recours déposés le cas échéant.

Suite aux élections des chambres départementales/interdépartementales/territoriales, les membres élus procéderont à l'élection des chambres au niveau régional. Ces instances verront leurs nouveaux membres installés au cours du premier trimestre 2025.

Les chambres d'agriculture, établissements publics administratifs, jouent un rôle clé dans la représentation, l'accompagnement du monde agricole et l'animation des dynamiques locales. Dirigées par des membres élus pour un mandat de six ans, elles représentent une voix essentielle pour les exploitants agricoles, les salariés de la filière, ou les groupements professionnels.

**Résultats du scrutin par collège :**

**Collège 1 chefs  
d'exploitation  
et assimilés**

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
CR GWADLOUP	COORDINATION RURALE	<b>1</b> SINGARIN Charly	11,89 %
UPG	CONFEDERATION PAYSANNE	<b>2</b> BANDOU Alex DONDAS Fabienne	23,88 %
	MODEF	<b>12</b> SELIN Hyppolyte RIPPON Anne VIOLANES Victoire RUPAIR Harry VINGADASSAMY Eddy JOACHIM-EUGENE épouse KICHENASSAMY Lynda MORAND Nicolas VAITYLINGON Xavier LUCOL Tatiana NEPOS Didier OSSEUX Martial DANQUIN Alberte	30,76 %
MODEF 971 FDSEA de Guadeloupe	Sans affiliation	<b>1</b> POMPILIUS Anais Paul	8,33 %
JA – FNSEA 971	JA et FNSEA	<b>2</b> MONROSE Wilhem BOURDY Loic	25,14 %
<b>TOTAL</b>		<b>18</b>	100,00 %

## Collège 2 aucune candidature

### Collège 3 A Salariés de la production agricole

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
CGTG	Sans affiliation	<b>1</b> BAJAZET Pierre	40,00 %
UGTG	Sans affiliation	<b>2</b> MEYNARD Franck MOUROUVIN François	50,67 %
CFTC	CFTC	<b>0</b>	9,33 %
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>	<b>100,00 %</b>

### Collège 3B Salariés des groupements professionnels agricoles

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
UGTG	Sans affiliation	<b>1</b> PIERRE Sheila	48,89 %
CFE-CGC	CFE-CGC	<b>2</b> PRIAM Jocia JASMIN Terry- François	51,11 %
<b>TOTAL</b>		<b>3</b>	<b>100,00 %</b>

### Collège 4 Anciens exploitants et assimilés

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
UPG	CONFEDERATION PAYSANNE	<b>0</b>	31,84 %
MODEF 971	MODEF	<b>1</b> CASALAN Pascal	36,77 %
CR GWADLOUP	COORDINATION RURALE	<b>0</b>	31,39 %
<b>TOTAL</b>		<b>1</b>	<b>100,00 %</b>

### Collège 5A Sociétés coopératives agricoles de la production agricole

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
MODEF 971	MODEF	<b>1</b> BHIKI Gerald	100,00 %

**Collège 5 B  
Autres  
sociétés  
coopératives  
agricoles et  
SICA**

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
MODEF 971	MODEF	0	12,22 %
		3	
	CONFEDERATION	<b>SOUKAI Irène</b>	87,78 %
UPG	PAYSANNE	<b>TARET Nicolas</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>NANCY Lucien</b>	
		3	100,00 %

**Collège 5C aucune candidature**

**Collège 5D aucune candidature**

**Collège 5 E  
Organisations  
syndicales à  
vocation  
générale  
d'exploitants  
agricoles ou de  
jeunes  
agriculteurs**

Nom de la liste	Affiliation	Sièges obtenus	
MODEF 971	MODEF	1	100,00 %
		<b>BARDAIL Jean-Luc</b>	

**Rappels sur le scrutin 2025**

- **Campagne électorale** : La campagne officielle a démarré le **7 janvier 2025** et s'est terminée le **30 janvier 2025 à zéro heure**.
- **A noter** : la tenue du scrutin à Mayotte a été reportée
- Courant janvier, les électeurs ont reçu le matériel de vote ainsi qu'une information sur les modalités de vote possibles.
- Le **vote par correspondance** a débuté **mi-janvier 2025** et les bulletins devaient être envoyés avant le **31 janvier 2025 à minuit** pour être pris en compte
- le **vote électronique** a été ouvert du **15 janvier 2025** jusqu'au **31 janvier 2025 à minuit**, offrant une solution rapide et sécurisée.

**Les évolutions pour ce scrutin**

- **Un recentrage du corps électoral**, avec des critères plus stricts pour garantir une représentation directe des acteurs du monde agricole.
- **Une valorisation de la jeunesse**, avec un avantage accordé aux listes plus jeunes en cas d'égalité.
- **Une transparence renforcée**, avec un engagement volontaire à ne pas cumuler les fonctions de président de chambre et de président d'un conseil départemental ou régional.
- **Une meilleure intégration des collectivités territoriales**, avec un siège non votant attribué aux conseils régionaux ou départementaux dans chaque chambre.